



Jeudi 7 juillet 2011

dossier de presse

## **Visite du collège Les Étines au Coteau**

Par **Gilles ARTIGUES**, Vice-président du Conseil général de la Loire en charge de l'éducation

<b>Présentation du collège Les Étines du Coteau</b>	<b>2</b>
<b>Les travaux réalisés par le Conseil général de la Loire ces dernières années</b>	<b>3</b>
<b>Les opérations de réhabilitation envisagées dans cet établissement</b>	<b>3</b>

**contact presse :**

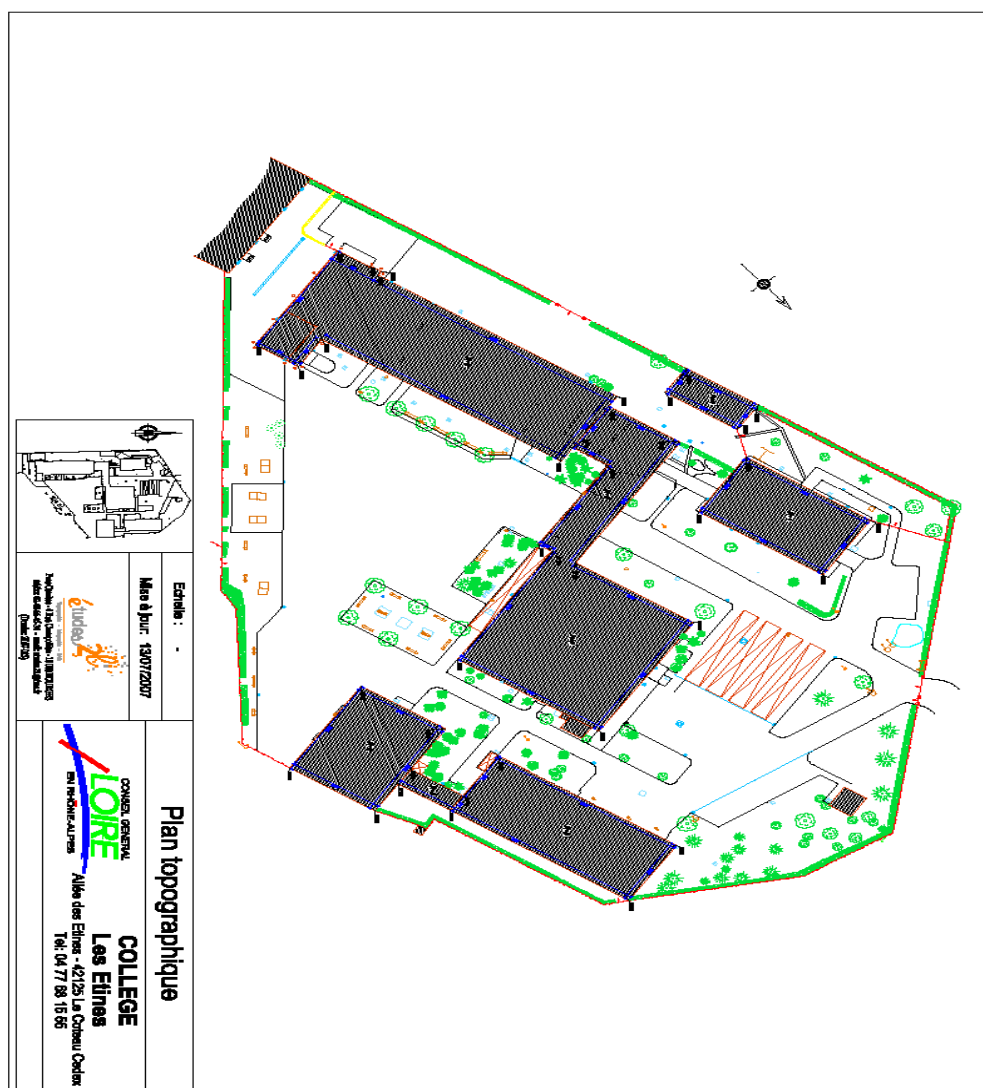
Pierre Chappel  
04 77 48 42 38  
06 21 12 25 47  
pierre.chappel@cg42.fr

## Présentation du collège Les Étines du Coteau

Le collège Les Étines, situé dans la commune du Coteau, comptait lors de la dernière année scolaire près de 575 élèves, dont 280 demi-pensionnaires.

L'établissement fut construit en 1969 et il connut une extension en 1994. Actuellement, les bâtiments du collège Les Étines se présentent de la manière suivante :

- Un bâtiment administration surmonté de logements de fonction
- Un bâtiment externat en R+2
- Un bâtiment demi-pension en rez-de-chaussée
- Un bâtiment SEGPA en R+1 avec atelier en rez-de-chaussée



## **Les travaux réalisés par le Conseil général de la Loire ces dernières années**

En 2008, le Conseil général de la Loire a réalisé plusieurs travaux d'envergure dans cet établissement. Ils ont concerné la réfection complète de l'installation de chauffage et notamment :

- la réfection de l'ensemble du réseau de distribution
- la mise en conformité de la chaufferie
- le remplacement des 3 anciennes chaudières par 2 chaudières neuves à haut rendement (dont une à condensation)

Le montant de ces travaux s'est élevé à 437 000 € TTC (travaux, honoraires, contrôle technique...).

## **Les opérations de réhabilitation envisagées dans cet établissement**

Le Conseil général de la Loire a prévu une enveloppe de 2,8 millions d'euros pour procéder à la rénovation et à la réhabilitation du collège Les Étines. Cette somme sera ainsi consacrée à plusieurs opérations :

- l'amélioration de l'accessibilité du site
  - installation de deux ascenseurs pour les bâtiments externat et SEGPA
  - mise en accessibilité des locaux médico-sociaux
  - réalisation de rampes
  - amélioration des mains courantes dans les cages d'ascenseurs et renforcement de l'éclairage
- la rénovation totale du bâtiment demi-pension (734 m<sup>2</sup>)
  - cuisine reconfigurée
  - passage en self

- réaménagement de la salle de restaurant
  - construction d'un foyer pour les élèves (60 m<sup>2</sup>)
  - isolation du bâtiment par l'extérieur, isolation en toiture et réfection de l'étanchéité, acquisition, acquisition de matériels économes en eau et énergie
- agrandissement du préau de 155 m<sup>2</sup>

Dans le cadre de ce projet, le marché de maîtrise d'œuvre a d'ores et déjà été attribué. La consultation des entreprises devrait se dérouler à la fin du mois d'août 2011 et les travaux devraient commencer début 2012.

Pendant cette opération, qui durera près d'un an, les collégiens devraient être transportés au collège Jules Ferry pour le déjeuner de midi.